

**COMPTE RENDU  
CONSEIL D'ADMINISTRATION  
« Les PEP 23 »**

Mercredi 15 février 2017  
Salle de réunion, CMPP de Guéret, 15h – 17h15

**Etaient présents :**

**Mmes** JANEL, MORET, NABLANC, NEYRAT, PANTHIER

**Mrs** BESSE, BLERON, CLAVE, CUBIZOLLES, FREMONT, GUYONNET, TRUNDE

**Etaient excusés :**

**Mmes** JAVAYON, LANGLOIS, MICHON

**Mrs** TERME, TAGAND

**Invités à la demande du président :**

Salim AIT LARBI, Directeur Associatif

Clémentine GOUNY, Directrice administrative du CAMSP et du CMPP

**Ont donné pouvoir :**

- Pierre TAGAND à Claude CLAVE
- Jean Pierre TERME à Jean Claude TRUNDE
- Nadine JAVAYON à Nicole MORET
- Ginette MICHON à Gérard FREMONT

## **1. Approbation du PV du Conseil d'Administration du 19.10.2016**

**Adoption du compte-rendu du Conseil d'Administration du 19.10.2016:**

Adopté à l'unanimité des membres votants présents le 15.02.2017

Un power point est présenté à l'écran pour la suite de l'ordre du jour.

## **2. Compte rendu de la réunion du 06 janvier 2017 avec l'ARS Nouvelle Aquitaine**

Salim AIT LARBI, Directeur Associatif, et Jean Claude TRUNDE, Président, se sont rendus à la réunion demandée par l'URPEP 87 – 23 – 19 qui réunissait un Directeur de chaque association, les trois Présidents et le Président de l'URPEP Limousin pour rencontrer les représentants de l'ARS Nouvelle Aquitaine, soit le Directeur délégué à l'autonomie et le représentant de l'adaptation de l'offre et de la contractualisation.

Le but de cette réunion était de définir les orientations du prochain CPOM, elle a porté sur cinq axes :

- La prise en compte du virage inclusif dans l'évolution des Etablissements et Services ;
- La nécessité d'inscrire les Etablissements et Services dans le dispositif ou la dynamique « zéro sans solution » ;
- La mise en œuvre et le respect des meilleures pratiques ;
- La mise en œuvre de parcours d'inclusion socio-professionnelle (adulte) ;
- L'adaptation de l'intervention auprès des personnes handicapées vieillissantes (adulte).

Un rapprochement des CMPP vers les établissements scolaires est souhaité, ainsi qu'une évolution des pratiques au sein des établissements de soin.

### 3. Compte rendu des 8èmes Journées DSMS à Clermont Ferrand

Salim AIT LARBI, Directeur Associatif, et Clémentine GOUNY, Directrice administrative du CMPP et du CAMSP, ont participé aux 8èmes Journées DSMS qui se sont déroulées du 25 au 27 janvier à Clermont Ferrand.

Le thème de ces journées était l'accompagnement de la personne dans son parcours de vie :

- « Une (r)évolution en marche »
- « Quels structurations et fonctionnement adopter pour une articulation équilibrée des parcours des personnes ? »

Il a beaucoup été question du « zéro sans solution » et de l'importance de la coordination au sein du secteur médico-social.

La réforme de la tarification « SERAFIN-PH : Services et Etablissements : Réforme pour une Adéquation des FINancements aux parcours des Personnes Handicapées » a été abordée, le CMPP et le CAMSP ne sont pas concernés.

### 4. Compte rendu de la Commission Secours du 18 janvier 2017

Salim AIT LARBI présente le bilan de la Commission Secours du 18 janvier 2017. Cinq dossiers avaient été déposés par l'école Cerclier pour un départ en classe de neige au mois de mars.

Sur le coût total du voyage, 292€ par enfant, il restait 194€ à la charge de la famille, le montant de l'aide demandé était de 180€ par dossier, soit 900€ au total.

Après étude de chaque dossier, la Commission a attribué un montant d'aide individualisé à chaque enfant pour un total de 420€.

La somme totale a été versée à l'école qui a la charge de répartir le montant entre chaque enfant comme spécifié dans le courrier de l'association joint au chèque.

La question a été abordée de demander dorénavant une attestation de présence des enfants au voyage concerné, sans quoi les sommes versées à ces enfants devraient être restituées à l'association.

Claude CLAVE, Trésorier, rappelle également que les aides distribuées par la Commission Secours sont issues des fonds propres de l'association, par conséquent, elles dépendent directement du nombre d'adhésions.

### 5. Présentation du Plan de Formation 2017

Le fond de formation prévisionnel pour 2017 est de 10 214€. Le coût total des formations demandées était de 35 923 €, le coût total des formations retenues s'élève à 12 250€.

La formation « Mettre en place et animer un atelier d'improvisation théâtrale » a déjà eu lieu.

Une partie des formations sera financée par les fonds mutualisés Unifaf.

### 6. Missions de la directrice et de la coordinatrice de la MDA

Le Conseil d'Administration a décidé de prolonger les missions de la direction technique et de la coordinatrice de la Maison Des Adolescents de la Creuse jusqu'au 31 décembre 2017.

Le Président, et le Secrétaire Général proposent de les rencontrer afin de faire un point d'étape sur le déroulement de leurs missions.

## 7. Point règlementaire concernant l'obligation de désigner un Commissaire aux Comptes

Les associations doivent nommer un commissaire au compte dans les cas suivants (liste non exhaustive) :

- association d'une certaine taille ayant une activité économique et dépassant, à la fin de l'année civile 2 des 3 critères suivants : plus de 50 salariés, 3,1 millions € de chiffres d'affaires ou 1,55 million € de total de bilan,
- association émettant des obligations,
- association habilitée à faire des prêts,
- association relais,
- centre de formation d'apprenti (CFA),
- association percevant une subvention de plus de 153 000 € au cours d'une même année.
- association recevant des dons de plus de 153 000 € au cours d'une même année.

## 8. Préparation de l'Assemblée Générale

L'Assemblée Générale du 15 février 2017 portera sur la désignation d'un Commissaire aux Comptes pour l'Association les PEP 23.

Deux propositions seront étudiées :

- La proposition du Cabinet « LVDS » dans le cadre des missions du Commissaire aux Comptes pour l'exercice clos le 31 décembre 2016.
- La proposition du Cabinet « LVDS » pour la régularisation des 4 années précédentes, soit les exercices clos aux 31/12/2012 ; 31/12/2013 ; 31/12/2014 ; 31/12/2015.

## 9. Questions diverses

### Clôture des comptes bancaires CMPP – PEP à la banque postale

Le directeur associatif informe les membres du Conseil d'Administration que les comptes bancaires du CMPP et des PEP à la banque postale vont être clôturés suite à l'ouverture de comptes à la caisse d'épargne.

### Demande de location de salle pour formation

Une demande de location de la salle de réunion du CMPP a été transmise à la Direction par l'organisme de formation AT-Talents pour organiser une formation de deux jours dans le cadre des actions collectives d'UNIFAF. La majorité s'accorde pour un tarif de location de 100€/jour, accueil et pauses cafés compris.

### Avancement des travaux du bassin de balnéothérapie du CAMSP

Les travaux du bassin de balnéothérapie commenceront lundi 20 février 2017. Une organisation des prises en charge a été mise en place pour pallier aux désagréments engendrés.

### Livret d'accueil du salarié

Le livret d'accueil du salarié est en cours de finalisation avec les Délégués du Personnel. Il sera distribué à l'ensemble du personnel lorsque sa validation sera effective.

### Demande de mise à disposition de salle

Dans le cadre de la mise en place de rencontres entre psychologues (groupe d'analyse, groupe de lecture, intervision), une demande officielle a été transmise à la Direction par les psychologues de la MDA pour la mise à disposition d'une salle au sein des locaux de l'association.

Les membres du Conseil d'Administration n'émettent pas d'objection, à la condition qu'un salarié de l'association soit nommé référent et que les réunions soient organisées sous sa responsabilité. Ils laissent cependant aux directeurs la décision définitive.

### **Achat de deux véhicules pour la MDA**

La subvention des Hôpitaux de Paris attribuée à la MDA pour le développement d'une équipe mobile à permis l'achat de deux véhicules. Elle servira également à l'achat de matériel informatique de type tablette, ordinateur portable ...

### **Adoption progressive de la charte graphique de la FGPEP**

La nouvelle charte graphique de la FGPEP a été communiquée à l'ensemble des associations départementales, elle sera donc adaptée progressivement aux supports de communication internes et externes de l'association, des établissements et des services.

### **Compte rendu de la rencontre interrégionale FGPEP du 09 février 2017**

Salim AIT LARBI a participé à la rencontre interrégionale de Créteil le 09 février 2017. Cette rencontre avait pour but l'élaboration du projet fédéral et la réforme des statuts.

Les questions concernant les Unions Régionales, Territoriales ... restent en suspens pour l'instant.

### **Demande concernant l'aide à Haïti**

Lors du dernier Conseil d'Administration, Nicole MORET, Trésorière Adjointe, avait sollicité la Direction pour que soit envoyé une aide à Haïti suite au passage de l'ouragan Matthew comme cela avait été fait en 2010 suite au tremblement de terre.

La Direction rappelle que les dons récoltés en 2010 étaient personnels et que l'association n'avait fait que les regrouper. Elle rappelle également que l'association est partenaire de Solidarité Laïque via l'action « Chèques vacances » et qu'elle soutient donc l'action de Solidarité Laïque pour Haïti.

### **Concerts solidaires**

Gérard FREMONT, Vice Président, fait le bilan des deux concerts solidaires qui ont eu lieu le 03 février 2017 à Saint Sulpice le Guérétois pour les sinistrés des tremblements de terre en Italie, organisé par L'association El Fogolar del Monpy et le comité de jumelage, et le 12 février 2017 à Sainte Feyre pour Haïti, organisé par Solidarité Laïque. Ces deux événements ont rencontré beaucoup de succès.

### **Demande de temps DIRES de la part des psychologues de la MDA**

Les psychologues de la MDA ont sollicité la Direction pour une demande de temps DIRES. Cette demande avait déjà été faite, elle avait abouti à un accord équivalent à une demi-journée tous les 2 mois, soit 3 jours par an. Cette nouvelle demande porte sur une demi-journée par mois, soit 6 jours par an. Le Conseil d'Administration propose de conserver le premier accord.

Bernard CUBIZOLLES,  
Secrétaire Général

Salim AIT LARBI,  
Directeur associatif